

N° d'identification: GQM00256
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 1 + Hebdomadaires régionaux
Laurentides et Outaouais + liste Fax

**PROJET DE LA LIGNE À 315 KV GRAND-BRÛLÉ — VIGNAN
PAR HYDRO-QUÉBEC**

LA POPULATION EST INVITÉE À S'INFORMER

Québec, le 15 août 2000 - À la demande du ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend publique, à compter d'aujourd'hui, l'étude d'impact concernant le projet d'Hydro-Québec : *Boucle Outaouaise : ligne à 315 kV Grand-Brûlé — Vignan.*

La consultation publique

Pour une période de 45 jours, soit du 15 août au 29 septembre 2000, l'étude d'impact décrivant le projet et ses répercussions sur l'environnement ainsi que d'autres documents relatifs au projet sont disponibles pour consultation aux bureaux du BAPE à Québec et à Montréal ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal. L'ensemble du dossier est également disponible aux endroits suivants :

- Municipalité d'Huberdeau, 101, rue du Pont ;
- Municipalité de Ripon, 31, rue Coursol, bureau 101 ;
- Bibliothèque centrale Bowater, 855, boul. de la Gappe, Gatineau ;
- Université du Québec à Hull, bibliothèque, 101, rue Saint-Jean-Bosco.

Les séances d'information

Dans le but d'informer le public, des représentants du BAPE animeront trois séances d'information publiques dans les régions concernées par le projet avec la participation du promoteur, Hydro-Québec, et du ministère de l'Environnement. Ces séances auront lieu les 5, 6 et 7 septembre prochain aux endroits suivants :

- **Mardi le 5 septembre 2000, à 19 h 30,**
Salle municipale d'Huberdeau, 101, rue du Pont, Huberdeau ;
- **Mercredi le 6 septembre 2000, à 19 h 30,**
Centre communautaire de Ripon (Gymnase), 31, rue Coursol, Ripon ;
- **Jeudi le 7 septembre 2000, à 19 h 30, Hôtel Gouverneur Gatineau,**
salle Gatineau, 111, rue Bellehumeur, Gatineau.

La demande d'audience publique

Toute personne, groupe ou municipalité peut faire une demande d'audience publique relativement à ce projet pendant la période d'information et de consultation publiques.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
Télécopieur : (418) 643-9474
Sans frais : 1 800 463-4732
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le **29 septembre 2000**, au ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec, G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Le projet

À la suite des pannes causées par la tempête de verglas de janvier 1998, Hydro-Québec a proposé au gouvernement du Québec le principe du bouclage dans les régions touchées, dont l'Outaouais, qui est reliée au réseau principal par une seule ligne à 315 kV à partir du poste Chénier situé près de Mirabel. Hydro-Québec propose donc de construire une nouvelle ligne à 315 kV à partir du poste du Grand-Brûlé à Saint-Jovite jusqu'au poste Vignan à Gatineau, créant ainsi une nouvelle boucle entre les postes Chénier, du Grand-Brûlé et Vignan. Selon Hydro-Québec, cette nouvelle boucle permettrait d'augmenter la sécurité d'alimentation électrique de la région de l'Outaouais puisqu'une autre source, géographiquement distincte, pourrait alimenter la région dans l'éventualité où la ligne Chénier — Vignan (Mirabel - Gatineau) serait inopérante.

Dans le cadre de l'étude d'impact rendue publique aujourd'hui, Hydro-Québec a analysé quatre variantes de tracé pour sa nouvelle ligne. Le tracé retenu s'étendrait sur un peu plus de 152 km entre les postes du Grand-Brûlé et Vignan et franchirait le territoire de 14 municipalités. La nouvelle ligne serait conçue pour résister à des conditions climatiques plus sévères que celles auxquelles pourrait résister la ligne existante. Elle serait supportée par des pylônes à treillis à quatre pieds et des pylônes anti-chute en cascade seraient insérés environ tous les dix pylônes. L'emprise de la ligne aurait une largeur maximale de 57 mètres. Outre la ligne, le projet de bouclage nécessiterait également l'agrandissement du poste du Grand-Brûlé et quelques modifications au poste Vignan.

La mise en service de cette nouvelle ligne serait prévue pour décembre 2001 et le coût global du projet de la boucle outaouaise a été estimé au début de 1998 à quelque 226 millions de dollars.

Les répercussions sur l'environnement

L'étude d'impact réalisée par Hydro-Québec dresse un inventaire détaillé des répercussions du projet sur l'environnement et propose des mesures d'atténuation en ce qui a trait principalement à l'utilisation du sol, au milieu naturel et au paysage.

Les principales répercussions seraient occasionnées par la présence de la ligne et de son emprise, alors que les impacts des modifications au poste du Grand-Brûlé se feraient sentir principalement pendant la période des travaux et sont jugés d'importance mineure par Hydro-Québec. Du côté du poste Vignan, Hydro-Québec propose de réaliser un aménagement paysager de façon à répondre aux demandes de la municipalité de Gatineau et d'améliorer l'intégration visuelle du poste à son environnement.

Par ailleurs, l'aménagement de la ligne occasionnerait le déplacement de trois résidences dans les municipalités d'Arundel et Huberdeau, d'un chalet à Lac-des-Plages et de trois bâtiments agricoles à Val-des-Monts et Gatineau. La ligne traverserait deux secteurs destinés au développement de la villégiature ainsi qu'une pourvoirie et elle toucherait trois sablières. Enfin, la ligne cheminerait en territoire agricole protégé sur 21,3 km (14% de sa longueur) dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO).

Le milieu naturel et le paysage

Pour ce qui est du milieu naturel, l'impact principal, selon l'évaluation d'Hydro-Québec, serait lié à la coupe d'arbres dans l'emprise et au maintien d'une végétation basse par la suite. Ainsi, sur 90% de son parcours, soit 137,8 km, la ligne franchirait des espaces boisés. Environ 150 ruisseaux, rivières ou lacs seraient enjambés par la ligne ; les plus importantes seraient les rivières Rouge, Maskinongé, de la Petite Nation, du Lièvre et Blanche. Enfin, deux érablières, six petites plantations et deux ravages de cerfs de virginie seraient légèrement affectés par la passage de la nouvelle ligne.

Les impacts sur le paysage ont aussi été évalués dans l'étude d'Hydro-Québec. Les équipements seraient visibles surtout sur les sommets et les crêtes entourant différents plans d'eau, entre autres, non loin des lacs de la Mine, Windigo, Maskinongé, de la Carpe, Canard, Gilmour et Jumeaux. La ligne serait également visible à différents endroits, notamment aux traversées du chemin de Vendée, des rivières Maskinongé, de la Petite Nation et du Lièvre ainsi que des routes 364, 323, 321 et 309.

Les mesures d'atténuation

Plusieurs mesures d'atténuation couramment mises en œuvre par Hydro-Québec ainsi que des mesures particulières au projet de la ligne Grand-Brûlé — Vignan sont proposées dans l'étude d'Hydro-Québec. Cette étude fait également mention du programme de surveillance et de suivi en matière d'environnement qu'Hydro-Québec compte mettre en place afin d'évaluer l'efficacité de ses mesures d'atténuation et de mesurer les impacts réels du projet.

Toute personne intéressée à obtenir plus d'information est invitée à aller consulter l'étude d'impact et les documents relatifs au projet aux différents endroits mentionnés précédemment et à assister aux séances d'information prévues les 5, 6 et 7 septembre prochain. On peut aussi communiquer avec le BAPE en contactant Serge Labrecque, agent d'information, au (418) 643-7447, ou sans frais au 1 800 463-4732, ou encore, par courrier électronique, à l'adresse suivante : serge.labrecque@bape.gouv.qc.ca.

SOURCE : Serge Labrecque, agent d'information
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
serge.labrecque@bape.gouv.qc.ca